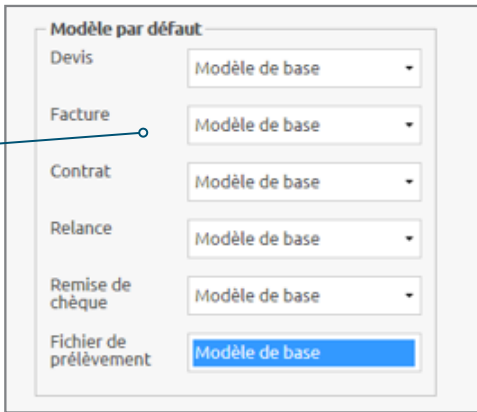


## ERREUR 500 : MANIPULATIONS À EFFECTUER

Le portail Mon Expert en Gestion peut vous afficher une page web "Erreur 500". Voici les manipulations à effectuer de manière systématique pour éviter cette erreur.

1. Aller dans **Paramètres > Liste par défaut / Mode de règlement**.  
Sélectionner un autre mode de règlement par défaut.  
Re-sélectionner celui indiqué initialement.
2. Aller dans **Paramètres > Liste par défaut / TVA**.  
Sélectionner un autre taux de TVA par défaut.  
Re-sélectionner celui indiqué initialement.
3. Aller dans **Paramètres > Gestion des comptes comptables**.  
Sélectionner un autre compte comptable par défaut.  
Re-sélectionner celui indiqué initialement.
4. Aller dans **Paramètres > Modèles d'édition**.  
A droite de l'écran, vérifier qu'il y a bien un modèle de document affecté à chaque type de document.  

5. Allez **Paramètres > Modèles d'édition**.  
Cliquer sur le crayon du modèle utilisé.  
Aller sur l'onglet « **Mise en page** ».  
Au niveau des PDF Annexe, décocher la case « **Rattacher** », s'il n'y a pas de PDF Annexe.  
ou, re-sélectionner le PDF annexe en cliquant sur le bouton « **Bibliothèque de fichiers** ».
6. Vérifier qu'il n'y a pas d'erreurs de saisie dans les informations de l'entreprise.  
Pour cela, allez dans **Paramètres > informations générales**. Cliquez ensuite sur le bouton « **Enregistrer** » qui vous indiquera s'il y a ou non des erreurs.
7. Vérifier qu'un journal existe dans **Paramètres > Gestion des comptes comptables > Journaux et divers**.

Si tout le paramétrage de votre dossier est correct, cliquez sur « ? > **Signaler un bug** ». Indiquez dans votre e-mail que vous rencontrez une erreur 500, et communiquez votre numéro de téléphone. Le service client vous recontactera dans les plus brefs délais.